



REGLEMENT DU TOURNOI

. ARTICLE 1: Le comité d'organisation du tournoi

Il est composé de membre du club organisateur. Il sera souverain pour tous les litiges. Il fera fonction de commission de discipline.

. ARTICLE 2: PROGRAMME

Debut du tournoi :voir fiche d'engagement pour chaque catégorie formalités administratives terminées 1/2 heure avant le début du tournoi- ENREGISTREMENT DES EQUIPES A PARTIR DE 8H30, présentation obligatoire des licences pour enregistrement, ceci afin de permettre le bon respect des horaires .

les feuilles d'enregistrements seront gardées tout au long du tournoi. Toute équipe accusant un retard important (plus de 5mn) pour le début d'un match , sera déclarée <<FORFAIT>> avec 0 point .

. ARTICLE 3: EQUIPES

Catégorie U7- chaque équipe sera composé de 4 joueurs (euses) +3 remplaçants (antes)

Catégorie U9- chaque équipe sera composé de 5 joueurs (euses) +3 remplaçants (antes)

Catégorie U11- chaque équipe sera composé de 8 joueurs (euses) +4 remplaçants (antes)

Catégorie U13- chaque équipe sera composé de 8 joueurs (euses) +4 remplaçants (antes)

Seulement deux éducateurs par équipe seront autorisés à rentrer sur les terrains licences FFF obligatoires, chaque joueur devra garder le meme numéro tout le long du tournoi .

. ARTICLE 4: Déroulement du tournoi

Matin : phases de poules (4 poules de 4 équipes)

Après-midi : phases de qualification en 2 groupes - CHAMPIONS LEAGUE (2 premiers des poules du matin)

- EUROPA LEAGUE (2 derniers des poules du matin)

Durée des matchs variable suivant les catégories (pas de mi- temps)

Temps d'arret 3 minutes entre chaque match (ceci afin de permettre le respect des horaires prévus)

Classement :

4 points par victoire

2 points par match nul

1 point par match perdu

0 pour les forfait

En cas d'égalité les équipes seront départagées comme suit: 1) Goal- average particulier
2) Goal-average général
3) Moins de buts encaissés

En cas d'égalité parfaite pour les matchs de poule, il sera procédé au tir au but avec mort subite si nécessaire .
L'arbitrage sera effectué par des membres du club organisateur.

. ARTICLE 5: Discipline

Les responsables d'équipes et dirigeants des clubs seront responsables de la discipline de leurs joueurs et de tous les membres de leur délégation . Tout comportement anti sportif, toutes insultes envers un adversaire ou un arbitre , toute fraude , seront portés à la connaissance du comité organisateur , qui pourra selon la gravité des faits , prononcer des pénalités voire l'exclusion du tournoi a l'encontre du ou des responsables des faits .

. ARTICLE 6: ASSURANCES

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Chaque club devra prendre toute les dispositions pour assurer ses joueurs et accompagnateurs et ne rien laisser trainer .

. ARTICLE 7:

LA PARTICIPATION AU TOURNOI, ENTRAINE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT